

Monitorat Agility Niveau 1

Référentiel

1. Cadre général

- Les monitorats d'agility sont organisés dans les régionales, sur l'initiative du CTR, du DRA et/ou d'un Président de club, les trois travaillant en étroite collaboration.
- Les parties théoriques sont dispensées par un formateur CNEAC.
- Les parties techniques et pratiques sont dispensées par un compétiteur ayant les connaissances techniques et pédagogiques. Parmi les intervenants sur les stages agility seront sélectionnés des formateurs techniques reconnus pour animer les MAG 1 et/ou les MAG 2.
- Comme pour les autres formations : les frais des différents intervenants sont pris en charge par la CNEAC suivant le protocole défini afin de proposer des formations à moindre coût pour les stagiaires.

2. Monitorat Agility Niveau 1 (MAG 1)

- Le Monitorat Agility 1er niveau (MAG 1) est destiné à former des moniteurs capables de former, d'entraîner et d'accompagner des équipes de niveau 1er et 2ème degré.
- Critères de participation au MAG 1 : Être licencié dans un club affilié (ou en stage d'affiliation) depuis au moins 2 ans. Avoir conduit un chien (LOF ou non LOF) à un niveau confirmé (attesté par exemple par la participation au championnat régional ou au sélectif régional GPF). Le monitorat en éducation canine est exigé.
- Nombre de participants maximum par stage : 30 stagiaires

2.1. Contenu

6h45 de théorie et 7h de pratique sur les techniques :

2.1.1. Théorie

- Les structures de la cynophilie (0h30)
- Le moniteur en agility : rôle, technique de communication, compétences du moniteur, préparation d'une séance de cours (objectifs) (0h45)
- Le club et ses structures (0h30)
- Les licences – les concours (1h)
- Le règlement d'agility français, y compris les différences avec la FCI (points de règlement repris dans la partie pratique sur le terrain) (1h)
- Conception d'un atelier : progression, objectifs, bilan ; comment dessiner et poser un atelier (1h30)
- Les techniques d'apprentissage : diaporama (1h)
- Présentation de l'examen (0h30)

2.1.2. Pratique

- Les techniques d'apprentissage :
 - Les trois changements de main (pivot, jeannette, croisé arrière) (2h)
 - Mise en place au départ, tenue de place au départ et sur la table (0h30)
 - Apprentissage des obstacles (différentes méthodes) (2h)
 - Travail des zones (différentes méthodes) (1h30)
- Mise en situation de l'examen (1h)

2.2. Examen

L'examen est programmé un ou deux mois plus tard, sur une seule journée. Il comporte une partie théorique et une partie pratique : dessiner un module, le poser, conseiller 2 ou 3 élèves dessus tout en respectant le thème de l'entraînement.

3. Le Moniteur en Agility de niveau 1

3.1. Son rôle

- Etre le porte-parole de sa discipline et un exemple pour tous les pratiquants.
- Il doit avoir « l'esprit Agility ».
- Il devra avoir une approche suffisamment ludique pour intéresser la majorité des adhérents. Il doit devenir le « PROMOTEUR » de la discipline. Cela ne l'empêchera pas de développer l'esprit compétition dans le respect des règles morales de tout sportif.
- Il veillera à fédérer l'ensemble des Agilitistes, dans le plaisir ludique de la discipline et le respect du chien.
- Il pourra aider les instances dirigeantes de son club dans les actions de promotion des activités cynophiles (rencontre avec des élus, animations en public, échange avec les clubs voisins).
- En compétition, il conseille et encourage les débutants. Il contribue à la cohésion de son groupe et à une relation conviviale avec les autres clubs.
- Par son action pédagogique il contribue au respect des décisions du juge et des organisateurs.

3.2. Ses compétences

• SAVOIR ETRE

1. Il doit être capable de s'exprimer clairement lors des séances qu'il anime.
2. Il doit être une personne de dialogue.
3. Son autorité naturelle doit être reconnue.
4. Il doit être un élément apaisant lors de tous conflits entre des Agilitistes.

• SAVOIRS

1. Connaissance de la cynophilie française (SCC et CNEAC)
2. Connaissance du règlement d'Agility.
3. Connaissance de l'organisation et du règlement des compétitions.
4. Connaissance du chien : éthologie, physiologie, extérieur du chien, races.
5. Connaissance des principales techniques d'apprentissage pour aborder chaque obstacle.
6. Connaissance des techniques de conduite.

• SAVOIR FAIRE

1. Concevoir une progression visant à un apprentissage efficace.
2. Maîtriser les techniques d'apprentissage (utilisation du clicker training)
3. Préparer un atelier d'entraînement en fonction d'un objectif qu'il aura clairement défini.
4. Tracer un atelier correspondant au niveau du groupe.
5. Mettre en place cet atelier.
6. Poser un parcours qui soit de toute sécurité pour le chien (penser aux trajectoires).
7. Conseiller les Agilitistes en fonction de leurs aptitudes et de celles de leur chien pour un apprentissage efficace. Utilisation des techniques d'apprentissage appropriées.
8. S'assurer que l'apprentissage est effectif et que les acquis sont fiables.
9. Conseiller les adhérents de son club en compétition.
10. Faire le point du comportement lors des compétitions pour orienter les prochains entraînements.

Version	Commentaires
2015-11-04.odt	« Référentiel des Monitorats Agility 1 et 2 » Décisions CNEAC du 4 novembre 2015, validées par la SCC le 8 décembre 2015.
Version actuelle	Document autonome « MAG1 - Référentiel » Ajout aspect règlement à la partie théorique. Ajustement du contenu horaire.